FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

GREEN'R DISH

SECTION1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange

Nom du produit : GREEN'R DISH

Code du produit : 193

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Description/Emploi : Poudre Vaisselle. Uniquement utilisation professionelle.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'utilisation déconseillée

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Christeyns NV
Afrikalaan 182
9000 GENT - België
T +32 (0)9/ 223 38 71 - F +32 (0)9/ 233 03 44
info@christeyns.be - www.christeyns.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(B) Centre Anti-Poison Belgique: +32.70.245.245
(FR) Centre Anti-Poison France: +33 45.42.59.59 ORFILA (INRS)/ +33 383.32.36.36 (NANCY)
(DE) Giftnotruf Berlin: +49 (0)30 30686 790

SECTION2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Xi; R41
Xi; R37/38

Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mélange: classification CLP pas demandée

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

Xi - Irritant

Phrases R : R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41 - Risque de lésions oculaires graves.

Phrases-S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

2.3. Autres dangers

La substance répond aux critères de PBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006,annex XIII:
Ne pas applicable
P : none
B : none
T : none
La substance répond aux critères de vPBT conforme à la réglementation n ° (EG). 1907/2006, annex XIII:
vP : none
vB : none

SECTION3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2	<= 30	Xi; R36
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	<= 20	Xi; R37/38 Xi; R41
Carbonate de sodium peroxyhydrate	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6	<= 15	O; R8 Xn; R22 Xi; R41
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8	<= 10	C; R34 Xi; R37

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Carbonate de sodium	(Numéro ° CAS)497-19-8 (Einecs nr)207-838-8 (EG annex nr)011-005-00-2	<= 30	Eye Irrit. 2, H319
Disilicate de sodium	(Numéro ° CAS)1344-09-8 (Einecs nr)215-687-4	<= 20	Non classifié
Carbonate de sodium peroxyhydrate	(Numéro ° CAS)15630-89-4 (Einecs nr)239-707-6	<= 15	Non classifié
Métasilicate de sodium	(Numéro ° CAS)6834-92-0 (Einecs nr)229-912-9 (EG annex nr)014-010-00-8	<= 10	Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits dans la rubrique 11.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver abondamment à l'eau. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigu de peau : Peut causer des irritations de la peau / dermatites.

Effets aigu des yeux : Risque de lésions oculaires graves.

Effets aigu de voie orale : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

moyen(s) d'extinction approprié(s) : En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO_2), de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

SECTION6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Eviter toute formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer, enlever à la pelle ou aspirer. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Diluer petites quantités avec une grande quantité d'ea. Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité. Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Garder hors de l'abri de produits incompatibles (cfr. section 10).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : des gants en PVC, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374 ou équivalent).

Protection oculaire : Lunettes de sécurité bien fermées avec protections latérales (EN 166).

Equipement spécial de sécurité : Porter un vêtement de protection approprié (EN 14605).

Protection des voies respiratoires : Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre P2 pour particules nocives. Bien ventiler.

SECTION9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	:	Solide
Etat physique/Forme	:	Poudre.
Couleur	:	Blanc.
Odeur	:	Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	10.7 (solution aqueuse de 1%)
Point/intervalle de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de solidification	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Limites explosives	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Densité	:	932/1041 ± 100 kg/m3
Solubilité	:	Eau: Soluble
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Viscosité	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.4. Conditions à éviter

L'air humide.

10.5. Matières incompatibles

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Irritation : Irritant pour les voies respiratoires et la peau. Risque de lésions oculaires graves.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effet écotoxicologique : Une neutralisation est nécessaire avant le déchargement vers l'installation d'épuration.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets / produits non utilisés : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Numéro UN -

VOIES TERRESTRES (ROUTE: ADR)

Indications générales Non soumis à la réglementation de transport dangereux.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Indications générales Non soumis à la réglementation de transport dangereux.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS SELON 648/2004/EEG

<5% Agents de surface non-ioniques, Phosphonates.
5-15% Polycarboxylates, Agents de blanchiment oxygénés.
AUTRE Enzymes.

15.1.2. Directives nationales

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
48.text	Non classifié		

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 16: Autres informations

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance. Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaison avec d'autres produits.
Cette fiche de données de sécurité répond à la directive 1907/2006/EEC. Ce produit est classifié selon 67/548/EEC - 99/45/EEC ou selon AISE-guidelines. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Le fabricant n'est pas responsable pour des pertes ou des dégats causés par l'utilisation de ces renseignements.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE : 13/04/2010
RÉVISION CHAPITRE(S) N° : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16

Teneur en taux de R-, H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Serious Eye Damage/Irritation Category 2
Skin Corr. 1B	corrosion et irritation de la peau Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R8	Favorise l'inflammation des matières combustibles.